

DATES DE FORMATIONS & PIECES A FOURNIR

Formation :

- Durée : 196 H 00 (28 journées de 07h00)

La formation débute le lundi 16 octobre pour se terminer le 24 novembre 2023

Horaire : 07h45-11h45/13h15-16h15 (avec 2 pauses de 15 mn prévues sur la journée)

Admissibilité:

- 175 H00 - examen d'admissibilité le mardi 21 novembre 2023

- Admission : 21H 00

- Les 22-23-24 Novembre 2023, date d'examen suivant votre résultat à l'admissibilité

Attention clôture des dossiers d'inscriptions au 13 octobre 2023

Pièces à fournir :

- 1 demande d'inscription à l'examen
- 1 justificatif de domicile de moins de trois mois (edf,tél...)
- 1 photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- 1 photocopie recto-verso du permis de conduire de la catégorie B ou A pour les VMDTR non soumis à la période probatoire (permis de conduire de + de 3 ans)
- 1 photo d'identité récente et conforme
- Pour les étrangers ressortissants d'un Etat non-membre de l'Union européenne, l'autorisation de travail mentionnée au 2° de l'article L. 5221-2 du code du travail
- Pour les candidats concernés par la mobilité professionnelle, une attestation de réussite à l'épreuve d'admissibilité
- Le paiement des droits d'examen 221€ (épreuve complète)
- Option SMS : 2,50€ (facultatif) afin de recevoir des informations par SMS

Pour vos démarches , le centre PILOTE formation peut vous accompagner dans cette démarche au tarif de 49€

Site pour votre inscription à l'examen conducteur (trice) de VTC – TAXI:

<https://www.examentaxivtc.fr/>